

Contribution pour la transition écologique dans l'aérien :

Le gadget aux lourdes conséquences sociales !

Réf. : 23 039/ZN/MD

25.05.2023

Dans la même semaine que l'interdiction des vols de moins de 2h30 lorsqu'une alternative ferroviaire est possible, le ministre chargé des Transports imagine taxer les usagers du transport aérien. Alors que le secteur se remet à peine de la crise du COVID-19, le projet du gouvernement est donc de financer certains modes de transport au détriment des autres ; le secteur du transport aérien doit donc être mis à contribution ! Ces initiatives, qui mettent en difficulté le secteur du transport aérien se multiplient sans mise en place de mesures efficaces en matière d'environnement.

Financer d'autres modes de transport par l'aérien est d'autant plus décalé que depuis le 1er janvier 2020, la « taxe solidarité », entre autres taxes et redevances, alimente déjà l'Agence de financement des infrastructures de transport de France.

Depuis 2017, le gouvernement prend d'ailleurs, sans réel succès, de multiples initiatives pour financer les investissements de la transition écologique.

La Fédération FORCE OUVRIERE de l'Equipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS-FO) rappelle, à nouveau que, dans une activité mondialisée tel que l'est le transport aérien, la seule réponse aux nécessités d'une transition écologique efficace doit se faire par la mise en place de dispositions légales au niveau international. Les conséquences d'une nouvelle taxe ou leur renforcement ne feront qu'amener encore plus de précarité pour les travailleuses et travailleurs du secteur. Le secteur du transport aérien, convalescent d'une crise sans précédent, doit déjà lui-même supporter les coûts de sa propre transition écologique.

Plutôt que de taxer une nouvelle fois un secteur fragile, le gouvernement serait bien plus avisé de protéger le transport aérien et ses salariés en s'attaquant au modèle ultra low-cost de certaines compagnies aériennes ainsi qu'aux compagnies du golfe qui n'amènent que précarité, dumping social et distorsion de concurrence.

En conséquence, la FEETS-FO dénonce cette obsession étatique de la mesure gadget sur les billets d'avions, aux faibles bénéfices environnementaux et aux lourdes conséquences sociales. Cela démontre une fois de plus l'incapacité des pouvoirs publics à comprendre le cadre social et le modèle industriel de l'aérien !

Contacts :

Zaïnil NIZARALY, Secrétaire général, 07 84 26 73 06

Michaël DELLIS, Secrétaire fédéral, 06 30 63 99 81

FEETS FO

Fédération de l'Equipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris



 contact@feetsfo.fr

 www.feetsfo.fr

 01 44 83 86 20

 01 48 24 38 32

